

Direction Environnement, Cadre de Vie et Contrat de rivière
2 Avenue Grüner - CS 80257
42006 Saint-Etienne Cedex 1
N° Vert (appel gratuit) : 0 800 882 735

DEMANDE DE BAC(S)

A retourner à l'adresse ci-dessus ou à faxer au 04 77 34 53 99 ou par e-mail : bacsroulants@aggl-st-etienne.fr

Je soussigné(e),

Nom et prénom du demandeur :

Agissant en qualité de : Propriétaire (le locataire doit en faire la demande auprès de son propriétaire)
 Représentant de la copropriété (syndic, OPHLM, gardien,...)

Sollicite pour :

Mon habitation - Nombre de personnes au foyer :
 L'immeuble - Nombre de logements :
 Commerce ou artisan (activité) :

Adresse du demandeur :Commune :

Téléphone domicile :Téléphone portable :

Adresse de livraison (si différente) :

Personne à contacter sur place (si différente): Nom :
Tél :

- **Demande de bacs** (cocher la case correspondante)
- | | Bacs ordures ménagères | Bacs de tri |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Nouvelle attribution (nouveaux occupants) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Bacs insuffisants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
- **Bacs trop importants** (bacs trop grands / restitution)
- **Remplacement / Réparation** (indiquer le nombre de bacs) :

	Bacs ordures ménagères	Bacs de tri	Bacs à verre
Volé *			
Incendié *			
Cuve cassée			
Couvercle cassé			
Roues cassées			

* Les demandes de remplacement de bacs volés ou incendiés devront être accompagnées obligatoirement d'un certificat de dépôt de plainte.

Les bacs sont rattachés à l'adresse : autrement dit, en cas de déménagement, les bacs doivent être laissés sur place et Saint-Etienne Métropole doit être prévenu. Sinon ils seront facturés à l'ancien propriétaire des lieux.

Le,

Signature :